



8e Grand Prix de l'Environnement des Villes de l'Ile-de-France

COMMUNIQUÉ -26 avril 2004

Le 8e Grand Prix de l'Environnement des Villes d'Ile-de-France a été remis, le 6 avril 2004, pendant la journée du développement durable de l'AMIF, au Salon de la Nouvelle Ville, parc floral de Paris, bois de Vincennes

Les trophées ont été remis par des personnalités de la Région :

Michel Vampouille, Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France
Odile Fourcade, Vice-Présidente du Conseil Général des Hauts-de-Seine,
Claude Pernès, Président de l'AMIF, Maire de Rosny-sous-Bois,
Jean-Jacques Guillet, Président du SIGEIF, Député à l'Assemblée Nationale
Philippe Laurent, Président des CAUE d Ile-de-France, Maire de Sceaux,
Vice-Présidente du Conseil Général des Hauts-de-Seine,
David Bohbot, Président de l'Agence Régionale des Espaces verts,
François Dagnaud, Président du Sycotom de l'agglomération parisienne,
Claude Leroi, Président de la commission aménagement, transports, environnement Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
Anne Perolle représentant Maurice Ouzoulias, Président du SIAAP
Jean-Marie Chaumel, Délégué Général adjoint de l'Ademe Ile-de-France,

« Pour la première fois les villes des 7 départements concourent »

28 villes et 3 regroupements de communes des 7 départements témoignent de leur engagement avec 70 initiatives environnementales.

Villes candidates :

Département 77 :

Chelles, Courtry, Emerainville, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Sainte-Colombe,

Département 78 :

Les Mureaux, Saint-Cyr-l'Ecole, Verneuil-sur-Seine,

Département 91 :

Massy, Siarce (29 communes),

Département 92 :

Boulogne Billancourt, Clamart, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Meudon, Montrouge, Puteaux, Sceaux, Sèvres,

Département 93 :

Le Blanc-Mesnil, Les Lilas, Montreuil-sous-Bois, Syndicat Plaine de France & Aulnoy, Villemomble,

Département 94 :

Cachan, Sous Préfecture de L'Haÿ-les- Roses,

Département 95 :

Bessancourt

Le Grand Prix de l'Environnement a été créé en 1997 et récompense chaque année les collectivités locales qui ont des actions remarquables en matière d'environnement . Cette association encourage et fait connaître les initiatives innovantes et reproductibles.

40 membres du jurys, dont la liste est officielle, souligne les grandes tendances de l'environnement local en Ile-de-France.

Le Grand Prix de l'Environnement offre un panel unique des réalisations environnementales en Ile-de-France

L'objectif est, en effet, de créer une synergie entre les différents acteurs, collectivités locales, entreprises, Institutions, organismes, et associations dans le domaine de l'environnement, de faire connaître les références nouvelles dans le domaine de l'Environnement, de faire connaître le travail des équipes municipales.

Salon de la Nouvelle Ville 2004, Parc Floral de Paris

En s'appuyant sur le Salon de la Nouvelle Ville sur l'AMIF (Association des Maires d'Ile- de-France, le Grand Prix de l'Environnement poursuit aussi une autre de ces ambitions : Faire émerger les tendances durables de l'environnement, les faire connaître et « tracer avec les élus locaux un grand chemin...Avec des petits pas ».

Les tendances de l'année 2004 :

- montée en flèche des initiatives dans le domaine de l'énergie, et de la haute qualité environnementale des constructions,
- une meilleure gestion de l'eau et de l'assainissement,
- et enfin la mise en place d'Agenda 21 locaux, reprenant le programme de Rio, notamment, des actions pour une démocratie locale participative.

De nombreux Maires, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), les Unions des Maires de Seine et Marne, des Yvelines , de l'Essonne, du Val d'Oise, le Conseil régional d'Ile-de-France, les Conseils Généraux des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, des entreprises innovantes, des associations actives, la presse parrainent cette 8e édition.

Ces tendances, vous les découvrirez, aussi, sur le site du Grand Prix de l'Environnement.

8 thèmes pour exprimer son potentiel

Les Thèmes du Concours :

Urbanisme et Développement Durable, Préservation et mise en valeur des Espaces Verts et des paysages, Déplacements, Collecte et Traitement des Déchets, Qualité Environnementale des Constructions et Energie, Qualité de l'Eau et Assainissement, Démocratie Locale Participative et Education à l'environnement, Gestion de l'Ambiance et Prévention des Nuisances.

Thèmes du Concours

Les candidats postulent pour un plusieurs prix spécialisés dans les thèmes et peuvent être aussi candidats au Grand Prix de l'Environnement et au Prix Spécial du Jury qui récompensent une démarche et une vision globale.

Urbanisme et Développement Durable

Politique d'aménagement et de développement durable, urbanisme et patrimoine.

Objectifs de la commune ou du regroupement de communes, compétences de l'intercommunalité, POS/PLU et environnement, Agriculture et ruralité

Préservation et mise en valeur des Espaces Verts et des paysages

Espaces verts, et espaces naturels sensibles. Protection des paysages et des perspectives. Prévention des dégradations paysagères et l'espace urbain.

Déplacements

Politique du candidat, mise en application du PDU d'Ile-de-France. Les Transports en commun. Les mesures visant à modérer la vitesse des véhicules. Les liaisons douces. Le stationnement.

Collecte et Traitement des Déchets

Evolution des coûts du fait des actions mises en place ? Collecte sélective des déchets recyclables. Déchets ménagers toxiques. Déchets verts. Déchetteries : mode d'emploi. Déchets liés à une activité professionnelle. Actions de réduction à la source.

Qualité Environnementale des Constructions et Economies d'Énergie

Modalités du projet et de la construction. Gestion des bâtiments. Confort et santé des occupants. Gestion et Économie d'énergie. Économie de la consommation d'eau. Actions à la source.

Qualité de l'Eau et Assainissement

Situation et Politique. Optimisation du réseau d'assainissement. Maîtrise du ruissellement des eaux pluviales. Protection et reconquête du patrimoine naturel. Actions de gestion à la source.

Démocratie Locale Participative et Education à l'environnement

La vie associative dans la commune ou dans le regroupement de communes. La pratique de la concertation. Éducation à l'environnement. Participation à des actions d'envergure supra communale.

Gestion de l'Ambiance et Prévention des Nuisances.

Prévention des pollutions atmosphériques. Réduction et prévention des nuisances sonores. Nuisances engendrées par la circulation et le transport aérien. Nuisances engendrées par les activités économiques et équipements publics. Nuisances de la vie quotidienne (voisinage). Protection du ciel nocturne et éclairage public. Publicité et enseignes sur la voie publique. Gestion des animaux en ville. Gestion de la propreté

40 experts indépendants

40 experts travaillent sur la sélection des dossiers. Les conclusions ont été officialisées, le 6 avril 2004, par les personnalités chargées de remettre les prix.

Les jurys apprécient la pertinence de l'initiative environnementale, son impact, sa pérennité, son caractère innovant, sa reproductibilité dans les collectivités locales.

Le programme de la journée du développement durable

17h30 Remise du 8e Grand Prix de l'environnement

Manifestation de remise du 8e Grand Prix de l'Environnement des villes d'Ile-de-France

Avec la participation de : M. Jean-Claude Boucherat, Président du Conseil Economique et Social d'Ile-de-France, M. André Santini, ancien Ministre, Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux, Président du SEDIF, M. Jean-Jacques Guillet, Député des Hauts-de-Seine, Président du SIGEIF, M. Claude Pernès, Président de l'AMIF, Maire de Rosny-sous-Bois, M. Philippe Laurent, Président de l'URCAUE, du CAUE 92, Maire de Sceaux, M. David Bohbot, Président de l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France, M. François Dagnaud, Président du SYCTOM de l'agglomération parisienne, M. Maurice Ouzoulias, Président du SIAAP, Claude Leroi, Président de la Commission Aménagement, Transport, et environnement, CCIP.

Le Grand Prix de l'environnement s'inscrit cette année dans la journée du développement durable de l'AMIF.

Des enjeux stratégiques pour l'environnement !

10h00 à 12h00 Atelier : « Énergie et changement climatique »

Que peuvent faire les collectivités locales ?

Urbanisme, transports et déplacements, logements, déchets... Tous les champs d'intervention des collectivités territoriales ont un impact sur les consommations d'énergie, de territoires et sur les émissions de gaz à effet de serre associés.

Que peuvent faire les collectivités pour maîtriser localement l'énergie, ressource vitale du développement durable ?

Animation : M. Jean-Jacques Guillet, Président du SIGEIF, Député des Hauts-de-Seine

14h30 à 16h30 Atelier : « Transport de marchandises par voie fluvial »

Peut-on développer le trafic fluvial sans les installations portuaires ?

Comment développer le transport de marchandises par voie d'eau et améliorer la qualité et l'environnement des franciliens ?

Quelle complémentarité des modes de transport ? Quel schéma des infrastructures portuaires ?

Les débats autour de ces questions réuniront les élus des villes concernées et les acteurs des filières de la distribution, des produits industriels et des déchets.

Animation : M. Claude Bassin Carlier, Directeur de l'ARENE

Grand Prix de l'environnement - Contact : Arnaud Delourme
grand.prix.environnement@wanadoo.fr

Tél. : 01 47 01 42 10 & Fax : 01 47 01 42 10

Pour en savoir plus sur l'environnement en Ile-de-France,
<http://www.environnement-villes.com>